Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_46-DE

République Française

Département FINISTERE

Mairie de CARHAIX-PLOUGUER

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 avril 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
29	28	29
Vote		
Pour : 22 Contre : 6 Abstention : 1		
Date de la convocation		
7 avril 2026		
N° de la délibération		
2026-46		

L'an 2026, le 13 avril à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Carhaix-Plouguer s'est réuni sous la présidence de Monsieur TROADEC Christian, Maire, en salle du conseil municipal de la mairie, lieu ordinaire de ses séances. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers municipaux le 7 avril 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés en mairie le 7 avril 2026.

Présents (28) : **M.** TROADEC Christian, Maire,

Mmes : Anne-Marie KERDRAON, Isabelle AUFFRET, Hélène GUILLEMOT, Isabelle LE LÉON, Alexandra FRAYSSE, Izold GUEGAN, Marie HERVÉ, Valérie LUCAS, Fabienne RICHARD, Catherine BOULANGER, Evelyne LE GUERN, Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Julie DÉNÈS,

et MM : Patrice LE DU, Jean-Yves NICOLAS, Paul BOUSSARD, Daniel COTTEN, Hervé PHILIPPE, Serge COUTELLER, Alan LE BUREL, Anthony GAGNON, Sébastien GICQUEL, Yann MANAC'H, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS

Absent ayant donné procuration : Émilie LUQUEL à Claude PRIGENT

Absent : /

Le quorum est atteint.

A été nommée secrétaire : Anne-Marie KERDRAON

Actes rendus exécutoires par :

- La publicité sur le site internet, à compter du 16 avril 2026
- La transmission au contrôle de légalité le 16 avril 2026

Indemnité de fonction des Elus de la Ville de Carhaix – Majoration du montant pour commune chef-lieu de canton pour la mandature 2026

Rapporteur : Anne -Marie KERDRAON

Vu les dispositions des articles L. 2123-20 à L. 2123-24-1 et R. 2123-23 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L2123-22 du CGCT relatif aux majorations d'indemnité de fonction pouvant être attribuées aux élus municipaux ;

Vu l'article R2123-23 du CGCT relatif aux conditions de majoration d'indemnité de fonction,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 13 Avril 2026, fixant le montant des indemnités de fonction des Adjoints au Maire et des conseillers municipaux titulaires d'une délégation ;

Considérant qu'en application de l'article L2123-22 du CGCT, modifié par l'article 92 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, les majorations prévues par cet article font désormais l'objet d'un vote distinct qui peut avoir lieu lors de la même séance ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_46-DE

Considérant que la commune de Carhaix est chef-lieu de canton ;

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- D'attribuer la majoration de 15% au titre de la commune chef-lieu de canton, étant précisé que cette majoration s'applique sur le taux de la strate réelle fixée par la délibération susvisée, à l'indemnité du Maire, des Adjoints et des Conseillers délégués.

- De préciser que les indemnités sont payées mensuellement et revalorisés en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et de l'indice terminal de la fonction publique.

- D'inscrire les crédits correspondants au budget 2026 et pour les années suivantes de la mandature

Tableau récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres de l'assemblée délibérante

annexé à la délibération

FONCTION	% d'attribution sur base de l'IB terminal de la fonction publique	Montant mensuel Indemnité de fonction (valeur mars 2026)	% de la majoration	Montant mensuel de la majoration	Montant mensuel de l'indemnité
Maire	58,3%	2396,44€	15%	359,46€	2755,90€
1er adjoint	23,32%	958,57€	15%	143,78€	1102 ,36€
2ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
3ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
4ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
5ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
6ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
7ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
8ème adjoint	15,41%	633,43€	15%	95,01€	728,44€
Conseiller délégué n° 1	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 2	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 3	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 4	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 5	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_46-DE

Conseiller délégué n° 6	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 7	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 8	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 9	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 10	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n° 11	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n°12	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€
Conseiller délégué n°13	4,259%	175,07€	15%	26,26€	201,33€

Ces montants sont revalorisés en fonction de la valeur du point d'indice des fonctionnaires et revalorisés en fonction de l'indice terminal de la fonction publique.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, avec 22 voix pour et 6 voix contre (Marie-Laure CLOAREC, Lenaïk JAUBERT, Émilie LUQUEL, Claude PRIGENT, Xavier PERCHEC, Pierre-Yves THOMAS) et 1 abstention (Julie DÉNÈS) adoptent ces propositions.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures.

Pour expédition conforme :

A Carhaix-Plouguer, le 14 avril 2026

Le Maire,

Christian TROADEC

MAIRIE DE CARHAIX - PLOUGUER
- 29270 -

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 029-212900245-20260416-2026_46-DE